

L'espace "Autisme et autres TSA" = 2 services

Dispositif expérimental
d'annonce du
diagnostic d'autisme et
autres TSA

DADTSA

Equipe associée du
Centre de Ressources
Autisme de Bretagne

EA - CRA



L'Espace « Autisme et autres TSA »

Existe à Rennes depuis le 1^{er} septembre 2011

Il est géré par le Pôle I.03 du Centre Hospitalier Guillaume Regnier de Rennes (chef de Pôle : Dr C. Levenez)

Il s'adresse aux enfants et adolescents jusqu'à 16 ans:

- dépistés et/ou diagnostiqués porteurs d'un TED
- résidant sur le département d'Ille-&-Vilaine

L'Espace « Autisme et autres TSA »

- ◆ Deux Services : l'équipe associée au CRA et le DADTSA
- ◆ Une équipe
- ◆ Un lieu : l'Espace Autisme, Quartier Beauregard à Rennes

L'Espace « Autisme et autres TSA »

L'Equipe constituée à ce jour :

- ◆ Médecins Psychiatres : 1 ETP
 - Dr Claire CHEVREUIL
 - Dr Tanguy SEVENO
- ◆ Psychologue : 0,50 ETP
 - Mme Marina BROCARD
- ◆ Secrétaire médicale : 0,50 ETP
 - Mme Françoise FOURNIER
- ◆ Cadre Socio Educatif : 0,10 ETP
 - Mme Marie-Laure RADIOYES

Les projets initiaux prévoyaient des temps d'infirmier et de rééducateur. Les budgets alloués ne le permettent pas actuellement.

L'Espace « Autisme et autres TSA »

Un Lieu

Au 1^{er} mars 2012, regroupement sur le même site, à Rennes, quartier Beauregard, des 2 Services constituant l' *Espace « Autisme et autres TSA »* et du *SESSAD TED « 1000 Sabords »*, permettant de mutualiser :

- ✓ L'accueil téléphonique et direct du public par le secrétariat (élargissement des horaires)
- ✓ L'encadrement des équipes
- ✓ une partie des locaux et du matériel
- ✓ La base documentaire à destination des professionnels et du public
- ✓ Certains groupes de parents ou de fratrie.

L'Espace « Autisme et autres TSA »

le mode d'entrée

Numéro de téléphone unique : **02.99.68.29.63**

Qui appelle le secrétariat ?

➤ Les parents

- Faire préciser sur les conseils de quelle équipe ou professionnel.
- Demande d'un courrier d'accompagnement
- Envoi d'un rendez-vous avec un médecin de l'espace TSA pour la consultation initiale et la programmation des bilans.

➤ Un professionnel

- Proposer d'adresser un courrier ou de prendre un contact direct avec un médecin de l'espace TSA.
- Vérifier le niveau d'information et d'acceptation de la famille par rapport à la démarche vers l'espace TSA.

L'Espace « Autisme et autres TSA »

I – L'Equipe associée au CRA

Missions principales :

- **Diagnostics complexes de TSA. Complexité liée au tableau clinique présenté par l'enfant ou souhait d'un 2^{ème} avis par la famille.**
- **Appui et formation des équipes d'intervention qu'elles soient sanitaires ou médico-sociales, publiques, libérales... équipes susceptibles d'intervenir en 1^{ère} intention en matière de diagnostic, d'évaluation, de prise en charge et d'accompagnement des TSA.**

L'Espace « Autisme et autres TSA »

Le Dispositif Expérimental d'Annonce du diagnostic d'Autisme et Autres Troubles du Spectre autistique (TSA) : Le DADTSA

Bases réglementaires :

Plan Autisme 2008-2010 – mesure 13 « expérimenter un dispositif d'annonce du diagnostic qui facilite l'orientation et l'accompagnement des familles »

Missions définies par un cahier des charges national 2009 (DHOS)

L'Espace « Autisme et autres TSA »

II - LE DADTSA

Missions principales :

- Elaboration ou confirmation et annonce du diagnostic de TED (TSA)
- Information, formation, accompagnement de l'enfant et de son entourage
- Appui aux équipes de proximité dans l'élaboration du projet de soin et d'accompagnement
- Articulation avec les équipes pluridisciplinaires de la MDPH

Interventions spécifiques au DADTSA

Le projet personnalisé et la formation des parents

1) Le projet de soins et d'accompagnement de l'enfant

- ❑ Les évaluations réalisées seront immédiatement articulées avec des préconisations.
- ❑ Participation, en lien direct avec la famille et l'équipe de proximité, à la co-élaboration du projet personnalisé.
- ❑ Aide aux professionnels de proximité pour ajuster leurs interventions aux besoins et attentes de la personne.

Interventions spécifiques au DADTSA

Le projet personnalisé et la formation des parents

2) Fournir à l'entourage l'accès aux informations nécessaires et aux comportements adaptés face à l'enfant.

Interventions spécifiques au DADTSA

Le projet personnalisé et la formation des parents

- 3) Information et orientation des parents pour l'accès aux droits et l'élaboration du plan personnel de compensation.

(liens avec MDPH et équipe pluridisciplinaire)

Interventions spécifiques au DADTSA

Le projet personnalisé et la formation des parents

- 4) Ce travail structuré à destination des parents inclut une dimension forte de soutien psychologique, nécessaire à cette étape.
- 5) Durant toute cette phase, articulation forte avec l'équipe de proximité.

La durée de cette phase ne devra pas dépasser 3 mois

Projet d'une procédure de 7 rencontres avec les parents

Seuls ou en petits groupes (enfants du même âge et même profil ou selon les contenus). Les séances de groupe seront animées par les professionnels de l'Espace, en invitant à intervenir des professionnels extérieurs selon les thèmes (exemple : spécialistes de génétique ou neuropédiatrie pour la séance sur le bilan somatique, enseignant référent ou inspecteur pour la séance sur la scolarisation, membre de la MDPH pour les droits, représentants d'association d'usagers, professionnels issus des équipes spécialisées de proximité...)

Les contenus seront destinés à fournir aux parents des outils pour la vie quotidienne.

1ère séance : Qu'appelle-t-on TSA ?

Autisme – Asperger

Les critères du diagnostic (CIM10)

Le diagnostic différentiel

Les particularités de l'enfant avec TSA (psycho affectives ,cognitives, sensorielles..)

2ème séance : Le bilan somatique

Pourquoi ? évoquer les recherches en cours

→ aborder l'éducation des enfants aux soins somatiques de base, la capacité à communiquer sur leurs éventuelles douleurs.

Projet d'une procédure de 7 rencontres avec les parents

3ème séance : Les droits

la vie familiale avec l'enfant handicapé, la place de la fratrie, de la famille élargie.

4ème séance : la scolarité et la vie sociale de l'enfant

5ème séance : comment aménager l'environnement de vie de l'enfant pour l'aider à mieux s'y repérer, à s'y sentir plus à l'aise : structuration temporo-spatiale, visualisation...

6ème séance : les aides au développement de la communication et des compétences sociales dans la vie quotidienne

7ème séance : Les comportements

Comment éviter ou gérer les comportements défis ?

Comment les prévenir ?

c.chevreuil@ch-guillaumeregny.fr – CH Guillaume Regnier – Pôle I.03

t.seveno@ch-guillaumeregny.fr – CH Guillaume Regnier – Pôle I.03

EN CONCLUSION

Nous espérons par le fonctionnement de l'Espace « Autisme et autres TSA » favoriser :

- La rapidité du dépistage.
- L'accessibilité à un diagnostic sûr, établi selon les critères recommandés.
- Des propositions d'interventions cohérentes, graduées, personnalisées en fonction des besoins et des attentes de l'enfant et de sa famille.
- La réassurance des familles sur la qualité des interventions répondant aux recommandations actuelles.
- L'adhésion de l'ensemble des acteurs hospitaliers et médico-sociaux aux recommandations de Bonnes Pratiques pour le diagnostic et l'intervention en autisme.